

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Trésor de pratique pour les juges, avocats et procureurs](#)[Item1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon](#)[Fichier1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon](#)

1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon

Auteurs : Vernoy, Jean de

TABLE	
de semblables.	17.16
Que c'est qui vient en l'action, qui com-	
pare & est donne l'action d'icelle de	
constraire.	19
Qui vient des actions de bonne foy & de	
bonne estim. Quelles peines font de a-	
ctions de malice, ou quasi malice.	
Et quelles actions viennent le plus du sim-	
ple, du triple, & du quadruple. Que c'est	
que on obtient par l'action réelle.	19.20
Accusations contre hommes courus pour	
le contract d'autrui, & quelles actions	
lors competent.	21.22
Du treizieme chapitre.	
Que les actions font aujourdhuy redui-	
ties à la semblance des interdits. Diffi-	
cultes des interdits, & la division d'ic-	
eux.	page 23
Qui font les interdits exhibitoires, pro-	
hibitoires, & rebus in rebus & pourquoy	
aucuns interdits font comparez, &	
quelc.	23.24
Du quatrieme chapitre.	
La definition de ceffion d'action, & qu'il	
est faire ladite ceffion.	page 25
Ce qui aduient quand la ceffion de l'ad-	
est fait en dernière volonté, & comme	

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu, Silo ancien, 813008

Format (largeur x format)16°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

Informations sur le fichier

Nom original : 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM

Lyon Page 263.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.43 Mo

Dimensions : 1738 x 2532 px

Fichier créé par [Sylvie Giraud](#)Fichier créé le 29/05/2024 Dernière modification le 07/10/2024